



Trade Union
Advisory Committee
to the OECD
Commission
syndicale consultative
auprès de l'OCDE

The Rise of Telework – Working Time during and beyond the Covid-19 Pandemic

8 September 2020 – 13.00-14.30 CEST
TUAC Webinar

Confinement and social distancing measures have led to a rise in home-based and remote working across OECD countries. Telework and remote working arrangements existed before and gained prominence with the diffusion of ICT tools and broadband connectivity. Most countries have legislation and collective agreements governing working time. This is less the case for telework – including questions around overtime and the right to disconnect. The Covid-19 pandemic has displayed challenges clearly:

- The need to ensure workers' autonomy and prevent over-time towards achieving both productivity and well-being.
- The gaps in connectivity (especially at the regional level), housing quality and income inequality.
- The partial absence of sector-wide and company level agreements on telework, remote work and the right to disconnect in some OECD countries.
- Gender and skill inequalities.
- Issues around surveillance and monitoring.

These are important issues to be addressed by policy makers and social partners not at least since the OECD supposes that '*widespread telework may remain a permanent feature of the future working environment*'. Yet, telework is not available to all (only around 30% of workers in OECD countries were able to pursue it during the pandemic full-time). It depends on the sector, the nature of the occupation and other framework conditions. Nor should it be forced after confinement and social-distancing rules subside.

This webinar intends to shed light on current thinking around these issues and discuss possible ways forward.

SPEAKERS

Oscar VARGAS LLAVE, Research Officer, *Working Life*, Eurofound

- *Regulations to address work-life balance in digital flexible working arrangements* ([link](#))

Gareth MURPHY, Head of Industrial Relations and Campaigns, Financial Services Union, Ireland

- *FSU Right to Disconnect campaign* ([link](#))
- *Working from home protocol* ([link](#))

OECD Response by Timo LEIDECKER, Economist, Productivity, Innovation and Entrepreneurship Division

Moderated by **Pierre HABBARD**, General Secretary, TUAC

Followed by a Q&A and discussion.

For further information please contact Anna Byhovskaya (byhovskaya@tuac.org)

Registration by 7 September 2020 by completing [the Zoom registration form](#) and for TUAC members via mytuac.org



Trade Union
Advisory Committee
to the OECD
Commission
syndicale consultative
auprès de l'OCDE

L'essor du télétravail - Le temps de travail pendant et après la pandémie du Covid-19

8 Septembre 2020 – 13.00-14.30 CEST
Webinaire du TUAC

Les mesures de confinement et de la distanciation sociale ont entraîné une augmentation du travail à domicile et à distance dans les pays de l'OCDE. Le télétravail et le travail à distance existaient déjà auparavant et ont pris de l'importance avec la diffusion des technologies et l'accès au haut-débit. La plupart des pays disposent d'une législation et de conventions collectives régissant le temps de travail. C'est moins le cas pour le télétravail - y compris pour les questions relatives aux heures supplémentaires et au droit à la déconnexion. La pandémie du Covid-19 a clairement montré les défis à relever :

- La nécessité d'assurer l'autonomie des travailleurs et de prévenir les heures supplémentaires afin d'atteindre à la fois la productivité et le bien-être.
- Les lacunes en matière de connectivité (en particulier au niveau régional), la qualité du logement et l'inégalité des revenus.
- L'absence partielle d'accords sectoriels et au niveau des entreprises sur le télétravail, le travail à distance et le droit à la déconnexion dans certains pays de l'OCDE.
- Les inégalités entre les sexes et les compétences.
- Les questions relatives à la surveillance et au contrôle.

Ce sont des questions importantes qui doivent être abordées par les décideurs politiques et les partenaires sociaux, d'autant plus que l'OCDE suppose que "le télétravail généralisé peut rester une caractéristique permanente du futur environnement de travail". Pourtant, le télétravail n'est pas accessible à tous (seuls 30 % des travailleurs des pays de l'OCDE ont pu le pratiquer à plein temps pendant la pandémie). Il dépend du secteur, de la nature de la profession et d'autres conditions. Il ne doit pas non plus être

imposé après que les règles de confinement et de la distanciation sociale se sont atténuées.

Ce webinaire a pour but d'éclairer les réflexions actuelles sur ces questions et de discuter des moyens possibles de les faire avancer.

INTERVENANTS

Oscar VARGAS LLAVE, Chargé de recherche, Vie professionnelle, Eurofound

- *Regulations to address work-life balance in digital flexible working arrangements* ([lien](#))

Gareth MURPHY, responsable des relations industrielles et des campagnes, Financial Services Union, Irlande

- *Campagne du FSU pour le droit à la déconnection* ([lien](#)) + *Protocole pour le travail à domicile* ([lien](#))

Réponse de l'OCDE par **Timo LEIDECKER**, économiste, Division de la productivité, de l'innovation et de l'entrepreneuriat

Modéré par **Pierre HABBARD**, Secrétaire général, TUAC

Pour plus d'information, veuillez contacter Anna Byhovskaya (byhovskaya@tuac.org)

Inscription avant le 7 septembre 2020 en remplissant le [formulaire d'inscription Zoom](#) et pour les membres du TUAC via mytuac.org